

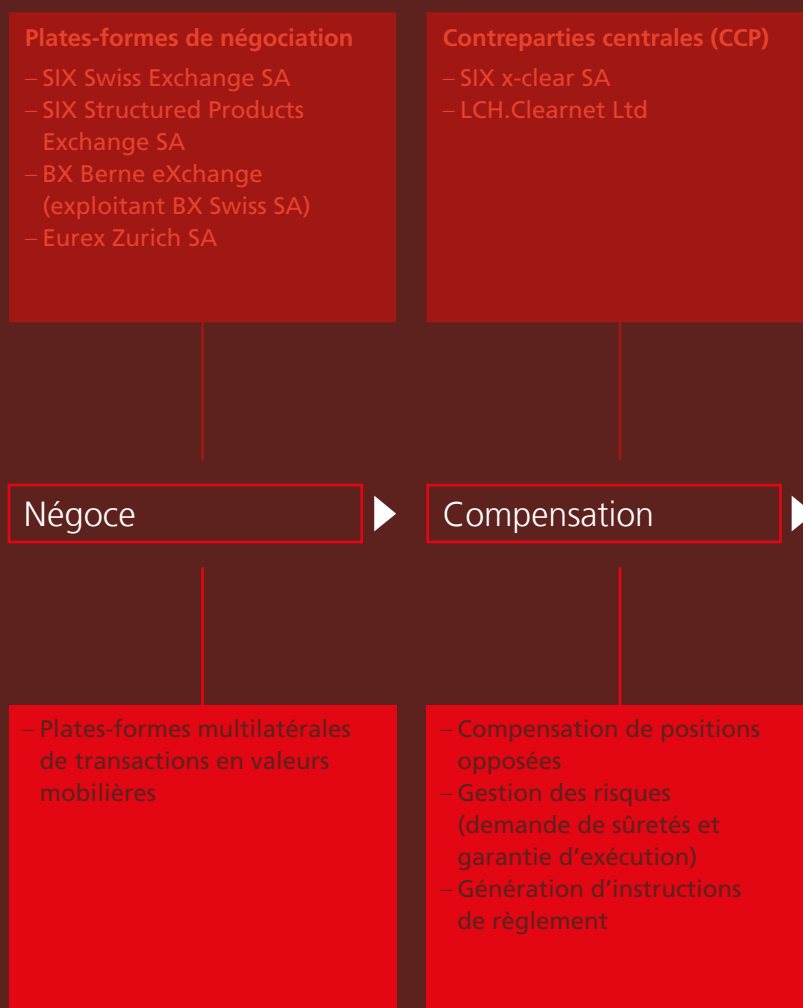
En bref

Infrastructures des marchés financiers en Suisse

Dans son évaluation technique des infrastructures des marchés financiers en Suisse, menée en 2014, le Fonds monétaire international est parvenu à la conclusion que les infrastructures des marchés financiers faisaient l'objet d'une surveillance adéquate et efficace de la part de la FINMA et de la Banque nationale suisse.

Dans le cadre du « Programme d'évaluation du secteur financier » (PESF), le Fonds monétaire international a conclu dans sa « Technical Note – Oversight, Supervision, and Risk Management of Financial Market Infrastructures »⁶¹ publiée en septembre 2014 que les infrastructures des marchés financiers étaient bien développées et stables et que la surveillance exercée par la FINMA et par la Banque nationale suisse était adéquate et effective.

Traitement des transactions en valeurs mobilières (présentation économique)



⁶¹ Cf. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2014/cr14270.pdf>.

